



L'ORDRE DE SAINT-LAZARE ET LA MER

Une marine de guerre française

Par le comte Pascal GAMBIRASIO D'ASSEUX



Sommaire

- Préambule

I- Histoire succincte de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem

II- L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et la mer

1- Première présence à la mer : du XIIème au XIIIème siècle

2- Interruption de l'action maritime aux XIVème et XVème siècle

3- Nouvel essor naval au XVIème siècle

4- Une Marine de guerre française au XVIIème siècle

5- La Marine de l'Ordre au XVIIIème siècle

6- Les chevaliers marins du XIXème siècle à nos jours

III- Annexes

1- Quelques exemples de navires baptisés du nom de l'Ordre ou de chevaliers de l'Ordre

2- Sources bibliographiques

Préambule

Comme son homologue, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dit de Rhodes puis de Malte, qui développa une compétence maritime en Méditerranée, l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem connut une dimension maritime. Mais, à la différence des Forces navales de l'Ordre de Malte, la Marine de Saint-Lazare, bien que force propre à l'Ordre, tint un rôle de premier plan dans le cadre de la Marine de guerre française, notamment sur le rivage atlantique qu'elle fut chargée de défendre pour soulager la Marine royale. Comme l'Ordre de Malte avec la prise de l'île par Bonaparte en 1798, l'Ordre de Saint-Lazare cessa d'être une puissance navale (et strictement militaire, d'ailleurs) à la Révolution française.

Il y a donc une tradition maritime dans l'Ordre de Saint-Lazare depuis son implantation en Europe : plus précisément en et à partir de la France, ce qu'attestent les anciens Statuts et Règle disposant que les chevaliers devaient servir pendant six mois, « *chaque trienne* » (tous les trois ans) sur les galères royales françaises. Les chevaliers de Malte faisaient pareillement « *leurs caravanes* » (service à la mer contre les vaisseaux musulmans et les Barbaresques) mais sur les vaisseaux armés par leur Ordre.



I- Histoire succincte de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem

L'Ordre de Saint-Lazare est considéré comme le plus ancien de la Chrétienté parce qu'il tient ses racines d'une communauté de moines arméniens, dirigés par saint Basile le Grand, ayant fondé vers 370 à Jérusalem une léproserie près la porte Saint-Lazare. Celle-ci est mentionnée dans « le mémoire des maisons-Dieu de Jérusalem » adressé en 801 à Charlemagne. Louis XIV, qui chérissait particulièrement l'Ordre, écrivit

d'ailleurs en 1672 : « L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem est le plus ancien de la chrétienté. Il est fondé pour la défense de la foi, le service des malades et des lépreux ».

En 1090, les moines hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem, alors placés sous la règle de saint Augustin et sous la protection spirituelle des Patriarches Grecs Melkites de Jérusalem, se sont constitués en Ordre avec pour signe distinctif une croix de sinople (verte), sous la Grande Maîtrise du Bienheureux Frère Gérard, issu du lignage des comtes de Dabo-Eguisheim, en Alsace.

Ainsi, juste avant la première croisade, l'hôpital Saint Lazare et la communauté monastique qui l'animait étaient une composante du complexe hospitalier de Jérusalem : un deuxième hôpital, Sainte-Marie Latine, y avait été créé entre 1048-1070 à l'initiative de marchands italiens puis, vers 1070-1080, le Frère Gérard créa l'hôpital Saint-Jean. Il assumait la direction de ce complexe lors de la prise de Jérusalem en 1099. Soulignons que ces hôpitaux accueillaient les malades de toutes origines et religions.

Le Frère Gérard est donc le premier Chef commun à l'Ordre de Saint-Jean (appelé, à partir du XVIème siècle, Ordre de Malte en raison de sa localisation) et à l'Ordre de Saint-Lazare.

Durant les Croisades, les chevaliers lépreux (à l'origine) de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem ont participé à la défense des Lieux Saints. Au demeurant, la Règle des autres Ordres chevaleresques commandait que leurs chevaliers atteints de ce mal aillent rejoindre les rangs de l'Ordre de Saint-Lazare.

L'Ordre de Saint-Lazare s'est ainsi militarisé dès la création du Royaume de Jérusalem en 1099 (comme le fit l'Ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, appelé plus tard Ordre de Malte, sous son second Grand Maître, Raymond du Puy).

La Bulle du Pape Alexandre IV « *Cum a Nobis Petitur* », du 11 avril 1254, l'a confirmé en tant qu'Ordre Religieux, Militaire et Hospitalier, signifiant que ses membres étaient à la fois moines, chevaliers tout en participant aux soins des malades. Œcuménique avant la lettre, il était le seul à grouper des chevaliers de l'Eglise d'Orient et d'Occident, grecs melkites et orthodoxes, arméniens, catholiques romains.

L'Ordre de Saint-Lazare participa aux importantes batailles des XIIème et XIIIème siècles, tout au long de l'existence du Royaume de Terre Sainte jusqu'à la chute de Saint-Jean d'Acre, notamment : reprise de Saint-Jean d'Acre 1191, Gaza 1244, prise de Damiette 1249, La Mansourah 1250, chute de Saint-Jean d'Acre 1291.

Le roi Louis VII, au retour de la 2ème croisade en 1149, avait ramené avec lui quelques chevaliers de Saint-Lazare car il estimait beaucoup cet Ordre et lui fit de nombreux dons, en premier lieu le château royal de Boigny (près d'Orléans), qui constitua le siège magistral de l'Ordre en Europe à partir duquel celui-ci rayonna dans toute l'Europe médiévale.

Le roi Philippe le Bel avait d'ailleurs décidé en 1308 de le prendre sous sa protection, ce que firent, à sa suite, tous les rois de France jusqu'en 1830, mais ce qui n'ôtait en rien le caractère souverain de l'Ordre. De sorte que l'on peut regarder la France comme la seconde patrie de l'Ordre après la Terre Sainte.

Notons tout particulièrement que des chevaliers de Saint Lazare figurèrent au nombre des compagnons de Jeanne d'Arc, notamment au siège d'Orléans.

L'Habit de l'Ordre (selon la terminologie consacrée) était la cotte d'armes blanche à croix verte, et le manteau noir à croix verte au côté gauche (une partie des historiens estiment que ce manteau fut d'abord blanc).

D'abord de forme grecque ou latine, elle prit la forme pattée à huit pointes (à l'identique de celle de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem) par la décision de Jean de Levis, chevalier de Malte devenu Grand Maître de Saint-Lazare de 1557 à 1564). Le vert est la couleur de la vertu théologale d'Espérance, de la Résurrection, de la guérison et des simples utilisés par les apothicaires.

Du XIIème au XIVème siècle, les chevaliers fondèrent des Prieurés dans les royaumes européens avec la protection des souverains respectifs. Toutefois, c'est en France, sa seconde patrie après la Terre Sainte, qu'il connut son plus grand développement et où il sera considéré, au XVIIème et au XVIIIème siècle comme le plus prestigieux des Ordres en France après les Ordres du Roi (Ordre unis de Saint-Michel et du Saint-Esprit).

En 1572, le Prieuré de Capoue (Italie-Sicile) fit sécession et fut uni par le Pape Grégoire XIII à l'Ordre de Saint-Maurice de la Maison de Savoie ; à la même époque, l'Ordre connut quelques autres séparations portant création de plusieurs

branches en raison de la fondation d'Eglises séparées de Rome : Protestantisme et Anglicanisme ; à l'image d'ailleurs de ce qui se produisit pour l'Ordre de Malte dont on connaît aujourd'hui plusieurs rameaux.

En 1608, Henri IV, converti au catholicisme depuis 1593, décida d'unir l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel créé à sa demande par le Pape Paul V. Cependant, Henri IV, par Lettres patentes du 29 mai 1609 entendit confirmer formellement qu'en aucun cas l'Ordre de Saint Lazare n'était supprimé en raison de cette union.

A la fin du XVIIIème siècle, le Pape Clément XIV, par la bulle « *Militarium Ordinum Institutio* » du 10 décembre 1772 prononça la sécularisation et le caractère laïc des deux Ordres unis ce qui, notamment, autorisa les chevaliers à se marier. En 1774, un concordat pour des actions communes et une reconnaissance mutuelle fut conclu entre les Ordres unis de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel et l'Ordre de Malte.

Pendant la Révolution française, la plupart des chevaliers de Saint-Lazare combattirent dans l'Armée Catholique et Royale ou dans l'Emigration (l'Armée des Princes).

Lors de son exil, le comte de Provence, futur Louis XVIII, Grand Maître de Saint Lazare, en confirma le caractère œcuménique par la remise de la croix de l'Ordre à des personnalités des différentes confessions chrétiennes : en 1799, le Tsar Paul Ier, son fils, le futur Tsar Alexandre Ier et plusieurs membres de la famille impériale et de la haute aristocratie russe comme en 1800, l'amiral comte Grigory Grigorevitch Kouchilev, grand amiral de l'Ordre de Malte et, en 1808, le Roi Gustave IV de Suède, le Prince Frédéric de Suède et plusieurs gentilshommes suédois dont l'amiral baron Johann Puke.

Les trois fins de l'Ordre se trouvaient ainsi réaffirmées : l'action hospitalière, le concours à l'unité entre les Chrétiens, le maintien des valeurs et traditions chevaleresques.

En 1841, l'Ordre renoua avec ses origines orientales en se plaçant sous la protection spirituelle du Patriarche grec Melkite Catholique Maximos III Malzoum lors de sa visite à Paris et poursuivit ses actions hospitalières durant tout le XIXème siècle, tant en Orient (en Tunisie, notamment) qu'en Occident. Durant cette période (où les chevaliers furent au nombre d'une soixantaine) et jusqu'au premier tiers du XXème siècle, l'Ordre fut administré par un Conseil de Grands Officiers puis, de 1930 à 1935, dirigé par un Lieutenant Général, François de Bourbon, duc de Séville. La Grande Maîtrise ayant été rétablie en 1935, ce dernier fut élu Grand Maître à cette date.



Portrait du comte Charles de Otzenberger-Detaille, Surintendant Général de l'Ordre (1881-1944).

Tout au long du XXème siècle, malgré le séisme des deux guerres mondiales, l'Ordre se maintint en France, en Espagne et au Royaume Uni. En 1936, il créa « *l'œuvre des pauvres lépreux* ». Durant la seconde guerre mondiale, l'Ordre créa un service d'ambulance pour le front : « *l'Anglo-American Corps* » portant les insignes de l'Ordre et l'inscription « *Service Hospitalier de l'Ordre de Saint-Lazare* », en activité jusqu'à l'armistice de juin 1940.

De 1942 à 1945, il créa « *les Volontaires secouristes de Saint-Lazare* » afin de porter secours aux blessés lors des bombardements. Il prit part aux actions de Résistance et, en 1947, son chef reçut une citation à l'ordre de la Nation avec une reconnaissance de l'Etat pour « *le Corps lazarisite* ». A partir de la seconde moitié du XXème siècle, les Grands Prieurés furent progressivement rétablis en Europe et en Amérique.

En 1973, des divergences dans la gouvernance de l'Ordre conduisirent à une scission et à la coexistence de deux Juridictions : la branche historique dirigée par les ducs de Séville et la branche séparée dirigée par les ducs de Brissac. Puis, en 2004, une autre divergence de gouvernance dans la Juridiction dirigée par les ducs de Brissac emporta la création d'une troisième Juridiction dirigée par le duc d'Anjou, le prince Charles-Philippe d'Orléans.

Les deux premières Juridictions se sont fort heureusement réunifiées en 2008 sous la Grande Maîtrise de l'actuel duc de Séville. Son fils aîné, Don Francisco de

Borbón, comte von Hardenberg, en est le 50^{ème} Grand Maître depuis mai 2018 à la suite du décès de Don Carlos Gereda de Borbón, marquis d'Almazán, qui avait succédé en 2008 au duc de Séville comme 49^{ème} Grand Maître. Par ailleurs, en 2010, le comte Jan Dobrzensky z Dobrzenicz succéda au duc d'Anjou, le prince Charles-Philippe d'Orléans, comme Grand Maître de sa Juridiction.

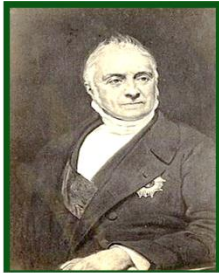
En 2012, un certain nombre de membres quittèrent cette Juridiction en raison de désaccords avec sa gouvernance et fondèrent la Lieutenance de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem. Le choix du nom de « Lieutenance » indiquait cependant la volonté de ne pas ajouter une nouvelle scission pérenne mais simplement de regrouper dans l'immédiat ceux des membres qui entendaient maintenir une tradition séculaire en attendant de rejoindre l'Ordre réunifié en 2008. C'est précisément ce qui s'est concrétisé depuis juin 2017, date à laquelle la Lieutenance de Saint-Lazare s'est rattachée à l'Ordre historique et international aujourd'hui dirigé par Don Francisco de Borbón, comte von Hardenberg, en étant placée sous la Juridiction de son Grand Prieuré de France dirigé par le comte Christian d'Andlau-Hombourg.

En août 2023, la Lieutenance a changé son nom : cette juridiction s'appelle désormais Prieuré Notre-Dame de France de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem et demeure, bien évidemment, rattachée au Grand Prieuré de France, donc à l'Ordre international.

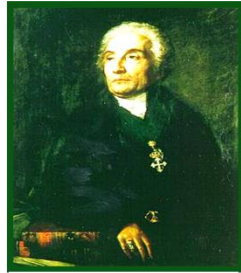
L'Ordre est présent dans 44 pays. Il compte environ 5.000 membres : chevaliers, dames et adhérents des Œuvres Hospitalières, tous au service des malades et des démunis. L'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem est reconnu en tant qu'Ordre chevaleresque dans plusieurs pays d'Europe. Chacun de ses Grands Prieurés nationaux est régit par les statuts et constitutions de l'Ordre dans le cadre des lois de son pays d'appartenance.

Quelques personnalités célèbres des XIX et XXème siècles

Ils furent chevaliers de l'Ordre ou membres du Comité qui, dès 1844, soutînt son action en Terre Sainte (nous évoquerons les marins, bien évidemment, dans la seconde partie). Plusieurs furent membres de l'Académie Française (A.C.F.).



Duc de Clermont-Tonnerre



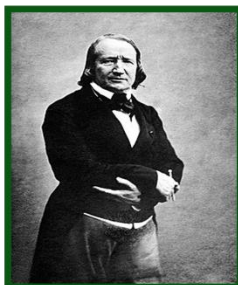
Comte Joseph de Maistre



Comte Louis de Montalembert



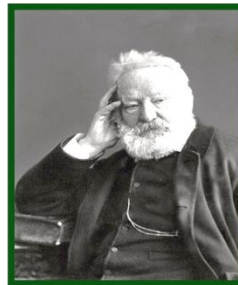
*Alphonse de Lamartine
ACF*



*Alfred de Vigny
ACF*



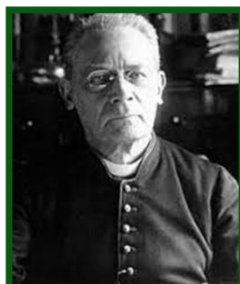
Alexandre Dumas



Victor Hugo



Général de Castelnau



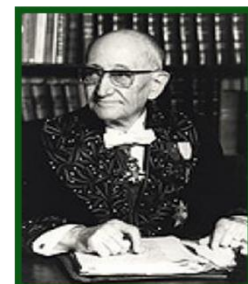
*Cardinal Baudrillart
ACF*



*Général Weygand
ACF*



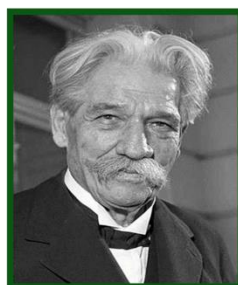
*Henry Bordeaux
ACF*



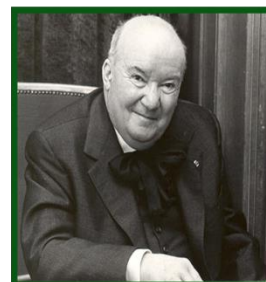
*Duc Antoine de Lévis-Mirepoix
ACF*



Cardinal Liénart



*Docteur Albert Schweitzer
Membre de l'Académie des
Sciences Morales et Politiques*



*Raoul Follereau
Fondateur de la journée
mondiale de lutte contre la lèpre
et de l'œuvre portant son nom*

II- L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et la mer

1- Première présence à la mer : du XIIème au XIIIème siècle

Dès sa conquête en 1104, Saint-Lazare avait la garde et le gouvernement du port croisé de Saint-Jean d'Acre ce qui vit les débuts de sa dimension maritime. Le roi Louis IX (Saint-Louis, 1226-1270) accorda à l'Ordre, pour ses vaisseaux, la propriété (ou la jouissance) de la ville et du port d'Aigues-Mortes et, en 1248, l'Ordre équipa ses propres vaisseaux pour la VIIème croisade. L'Ordre, de son port d'attache d'Aigues-Mortes, armait des navires pour défendre et escorter les pèlerins et les protéger des attaques des pirates Barbaresques.

A l'époque, il existait deux types de navires : les galères et les nefes. Soit les Ordres de Terre Sainte (Templiers, Saint-Lazare, Saint-Jean) armaient et équipaient directement leurs bâtiments (et en louaient certains à des commerçants qui en avaient besoin pour leurs affaires), soit ils louaient eux-mêmes des navires à ces derniers : contrat de louage maritime que l'on appelait le « *nolis* ».

C'est donc principalement à partir de la France que cet Ordre souverain, mais placé sous la protection des rois de France, développa sa marine, laquelle œuvra à la fois dans le cadre de sa vocation hospitalière et militaire et en appui de la Marine de guerre royale.

2- Interruption de l'action maritime aux XIVème et XVème siècle

Après la chute de Saint Jean d'Acre en 1291 et la perte de la Terre Sainte, l'Ordre de Saint-Lazare connut une interruption de son activité maritime. Les chevaliers de l'Ordre participèrent à la guerre de Cent Ans dans le cadre des batailles terrestres aux côtés du Roi de France. Des chevaliers furent compagnons de Jeanne d'Arc, notamment au siège d'Orléans.

3- Nouvel essor naval au XVIème siècle

Une première cause fut la montée en puissance de la domination des mers par l'Occident, notamment contre l'Empire Ottoman : victoire portugaise de Diu au Indes, en 1509, à laquelle participèrent des chevaliers de Saint-Lazare, mais surtout, victoire de la flotte chrétienne commandée par l'Ordre de Malte à Lépante en 1571 contre la flotte du Grand Turc à laquelle participèrent également quelques chevaliers de Saint-Lazare comme officiers de vaisseaux dans la Sainte-Ligue.

C'est en France, à nouveau, que cet essor se manifeste. En 1584, Henri III réorganise la Marine. Il impose un certain nombre de règles et définit les fonctions de l'amiral

de France en temps de paix et de guerre, notamment son lien avec les navires marchands (incorporés au sein de la Marine de guerre royale).

Dans ce contexte d'une prise de conscience maritime, citons Jean de Lévis, qui était entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dit de Malte, avait servi comme jeune chevalier sur les galères royales qui commençaient à avoir grande réputation. Revenu en France, il obtint du Roi un service en mer et fut chargé du commandement de trois galères royales. Estimé de François Ier et d'Henri II, il eut enfin commandement de 10 galères en mer de Ligurie.

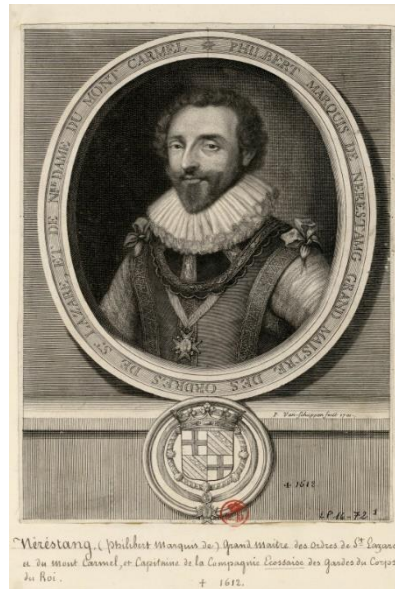
En 1557, il devint Grand Maître de l'Ordre de Saint-Lazare qu'il avait rejoint auparavant. Il y fait renaître la tradition maritime. En 1564, son successeur à la Grande Maîtrise de Saint-Lazare, Michel de Seurre (on trouve également l'orthographe de Sèvre), lui aussi d'abord entré dans l'Ordre de Malte, avait obtenu très jeune le commandement d'une galère, puis d'une et enfin de plusieurs escadres en Atlantique et en Méditerranée.

François Salviati, qui lui succéda en 1571, était également chevalier de Malte et, à ce titre, avait fait « *ses caravanes* » en mer tout comme son successeur, le Maréchal Aymard de Clermont de Chastes (qui, comme chevalier de Malte, fut Commandeur de Limoges en 1578), nommé Grand Maître de Saint-Lazare en 1593 et Charles de Gayant de Monterolles qui lui succéda de 1599 à 1604.

4- Une Marine de guerre française au XVIIème siècle

C'est en France, toujours, que la dimension maritime de l'Ordre se concrétise. Henri IV, au terme des Guerres de Religion, prit conscience que la France avait cessé d'être une puissance maritime et s'est attaché à reconstituer flotte et équipages. Dans cet esprit de reconquête, le Grand Maître de Saint-Lazare Aymard de Chaste acquiesça le monopole du commerce « *au pays du Canada, côte de l'Acadie et autres de la Nouvelle France* ». Les navires qui en étaient chargés battaient évidemment pavillon de l'Ordre.

En 1612, un vaisseau arborant le pavillon de l'Ordre de Saint-Lazare prit part à l'expédition du Niger : armé à ses frais par le chevalier de Bricqueville avec le consentement de la Reine et du Grand Maître de l'Ordre Philibert, marquis de Nerestang, également Capitaine de la Compagnie Ecossaise des Gardes du Corps du Roi.



Philibert de Nerestang

La Maison de Nerestang donna successivement quatre Grands Maîtres au cours du XVIIème siècle dont trois moururent au combat.

Au début du XVIIème siècle, sous l'impulsion de Richelieu, l'Ordre de Malte qui, depuis son implantation dans l'île en 1532, luttait en Méditerranée contre les Barbaresques, a servi de modèle et d'instructeur pour la Marine Royale. Il joua également ce rôle vis-à-vis de l'Ordre de Saint-Lazare dans le cadre de la reformation de sa puissance navale. C'est ainsi qu'un certain nombre de chevaliers de Malte rejoignirent l'Ordre de Saint-Lazare tels Anne-Hilarion de Constantin de Tourville, Alexandre Vaultier de Moyencourt, le marquis de Châteaumorant.

Par ailleurs, au cours du XVIIème siècle, Louis XIV a contribué à maintenir le caractère œcuménique de l'Ordre de Saint Lazare en permettant l'admission dans ses rangs (comme dans ceux de la Marine royale, d'ailleurs) des chevaliers huguenot, marins confirmés, pour accroître l'efficacité de ses forces navales.

Le Chapitre du 16 avril 1666 approuve le Grand Maître qui avait décidé, au regard des anciens Statuts de l'Ordre, que les jeunes chevaliers et les novices fassent leurs premières armes non plus dans un Régiment mais sur mer.

La même année, le Grand Maître obtînt aisément du Roi et du duc de Beaufort, Chef Surintendant de la navigation et du commerce, les brevets, patentes et commissions nécessaires pour armer des navires pour l'Atlantique et la Méditerranée.

Les chevaliers Louis de Grosliu et de La Rivière sont nommés Commandants d'Escadre par le Grand Maître (Lettres patentes du duc de Beaufort, Toulon, le 27 avril 1666 ; Commission du Roi, Fontainebleau, le 2 juillet 1666 ; celle du Grand Maître, Paris, le 8 mai 1666).

La reprise du conflit avec l'Angleterre fournit l'occasion de mettre en usage cette patente royale.

Le chapitre décida de confier aux chevaliers de La Barre d'Arbouville et de Groslieu, connu pour sa grande expérience maritime, de diriger cet armement. Les frégates de l'Ordre eurent permission de naviguer au long des côtes de France, Angleterre, Espagne, Barbarie et autres lieux pour « *courir sus les ennemis de l'Etat, les pirates, les corsaires* », en se conformant toutefois aux lois de la guerre et aux règlements de la Marine et de l'Amirauté.

Le Grand Maître choisit Saint-Malo pour lieu de l'armement et port d'attache. Cette même année, les premiers vaisseaux construits furent baptisés le « *Saint-Lazare* », le « *Notre-Dame du Mont-Carmel* » et le « *Nerestang* ». Ils étaient commandés par le chevalier Louis de La Barre de Groslieu et son second, le chevalier de La Rivière. On établit des règles pour fixer les plans de conduite du commandant dans ses opérations, la forme de la correspondance avec l'Ordre ainsi que la proportion dans le partage des prises et il fut admis que la portion réversible au trésor de l'Ordre serait utilisée pour augmenter l'armement des vaisseaux.

Avec l'assentiment royal, l'Ordre entrepris de conclure des accords avec les propriétaires de l'île de Porteros et de l'île de Ré qui n'aboutirent pas : selon Gautier de Sibert, peut-être à cause du duc de Mazarin, marquis de La Meilleraie devenu duc de Mazarin par son mariage avec la nièce du cardinal, Hortense Mancini, alors Lieutenant Général du roi en Bretagne. Mais Louis XIV, informé de cela, lui ordonna par courrier de « *favoriser les entreprises de l'Ordre* » et qu'il tenait, à ce sujet, que sa volonté fût ponctuellement exécutée.

La première mission date du 1er août 1666, les vaisseaux étant armés de plusieurs chevaliers et novices, les uns officiers, les autres volontaires. La frégate du chevalier de Groslieu fut jetée peu de jours après sur les côtes d'Angleterre, à proximité du cap Lizard (Lézard) : mais il prit ce risque comme une occasion et croisant 4 vaisseaux de commerce anglais, il les attaqua et s'en rendit maître. Deux autres bâtiments ennemis vinrent au secours des leurs, mais le chevalier de Groslieu les poussa contre les rochers de la côte où ils se brisèrent.

Cependant deux frégates anglaises surgirent et se mirent à le poursuivre à toutes voiles. Il mit le cap sur eux afin de laisser à ses hommes, sur les autres vaisseaux, la possibilité de ramener les prises. Le combat fit rage jusqu'à la nuit et l'avantage resta aux vaisseaux de Saint-Lazare. Mais le chevalier de Groslieu, ayant à nouveau rencontré trois nouvelles frégates anglaises de chacune 25 à 30 pièces de canons, fut contraint d'engager le combat avec seulement 28 hommes à bord.

Il repoussa deux fois l'abordage et périt héroïquement sur le pont de son navire, plusieurs fois blessé, ayant à lui seul tué plus de 40 ennemis. Il reçut un service funèbre solennel dans l'église des Carmes du Saint-Sacrement et le chevalier

Mérault composa son épitaphe (il figure, en latin, dans l'ouvrage de Gautier de Sibert de 1772). Reconnu pour ses grandes capacités maritimes, le Grand Maître obtînt la dignité de Vice-Amiral. Le Roi lui confia successivement le commandement de la flotte royale sur les côtes de Poitou et de Normandie.

Le 3 mai 1667, sur ordre du Roi, le chevalier de Cicé détacha l'un de ses bâtiments afin d'escorter les vaisseaux transportant des troupes de Calais à Flessingues, (armées des Flandres). Mais, sur sa route, il croisa un corsaire anglais de 24 pièces de canons et de 150 hommes qui avait pris en chasse deux barques de Boulogne. Le chevalier de Cicé attaqua le corsaire.

Au terme d'un combat de deux heures, le capitaine anglais fut tué avec son lieutenant et 80 de ses hommes mais le chevalier de Cicé fut mortellement blessé. Le Grand Maître désigna comme successeur un nouveau chevalier, un gentilhomme breton ancien capitaine de vaisseau : M. du Coudray de Condé. Cette nomination fut approuvée officiellement par le Roi qui accorda la commission de commandement, le 15 juin 1667.

Le chevalier du Coudray de Condé développa une activité à la hauteur des espérances qui avaient été placées en son expérience durant la campagne qu'il mena sur la côte atlantique à tel point que les Etats de Bretagne accordèrent un don de 50.000 écus à l'Ordre.

Le Roi Louis XIV lui-même, convaincu de la valeur et de l'efficacité de l'Ordre, notamment du soutien apporté à ses armées des Flandres, fit expédier au Grand Maître, en décembre 1667, des Lettres Patentes qui accordaient la Garde-côte de la Bretagne à l'Ordre de Saint-Lazare et la commission de son commandement audit Grand Maître.

La France et l'Espagne étaient toujours en guerre malgré la victoire française aux Pays-Bas. Louis XIV, qui avait conquis la Franche-Comté, chargea l'Ordre de commander, outre ses propres vaisseaux, les vaisseaux royaux chargés de garder le littoral de Bretagne. Ainsi le Grand Maître de l'Ordre devînt-il Chef de cette Escadre.

En janvier 1668, à Saint-Malo, il prit la mer à la tête de 10 frégates. Ses capitaines étaient : les chevaliers du Coudray de Condé, de Méré, de Castelnau, Tristan de Saint-Amand, de Brisay, d'Ottonville, Brotel de Beauvais, de Villemor, de La Borde. Sa campagne commença notamment par la chasse des pirates de la Biscaye et d'Ostende qui avaient pris l'habitude de mener une guerre de courses contre des bâtiments français sur le littoral atlantique et qu'il força à disparaître du paysage maritime. L'Ordre reçut en 1669, les privilèges des Edits en faveur des Compagnies des Indes Orientales et Occidentales avec permission de faire du commerce de mer sans déchéance de noblesse ni de chevalerie.

Dès 1675, l'Ordre avait conçu le projet de créer des Ecoles ou Académies pour former tant l'esprit que le corps et principalement dans l'art de la Marine, des jeunes gentilshommes peu fortunés. Le Roi donna ainsi pouvoir au chevalier de Bossac et à ses confrères de fonder des Académies de Marine militaire en différentes endroits du royaume.

En 1677, l'Ordre fixa à Paris, rue Saint-Claude dans le Marais, l'académie royale de marine qui devait se présenter comme le modèle de celles des provinces. Parmi ses élèves, on compte le chevalier de Conflans-Brienne qui deviendra vice-amiral du Levant et Maréchal de France.

Cette Académie comptait trois Gouverneurs, un Trésorier et des professeurs émérites y enseignaient, notamment, les mathématiques, la géographie, les langues étrangères. Elle perdura sous la Grande Maîtrise du marquis de Dangeau (1693-1720). Les chevaliers de l'Ordre servaient ensuite selon leurs inclinations et capacités : on retrouve des noms illustres, outre sur les vaisseaux de l'Ordre ou les galères royales, au sein des troupes royales : Gardes, Infanterie, Cavalerie, Génie, Artillerie.

En 1681, le comte François de Rousselet de Châteaurenault, chef d'escadre et maréchal de camp, est nommé par le roi Grand Prieur de Bretagne. Châteaurenault est resté célèbre par son expédition d'Irlande : conduite du roi Jacques et renfort en hommes et munitions qu'il parvint à débarquer dans la baie de Bantry, puis victoire sur la flotte anglaise et, au retour, prise de sept navires hollandais.

En 1682, il contribue à la victoire sur les flottes anglo-hollandaises au large de l'île de Wight. Il était accompagné d'un autre chevalier de Saint-Lazare : Anne-Hilarion de Constantin de Tourville et d'un contingent important de chevaliers de l'Ordre.

En 1699, le succès de l'Ordre dans sa mission de protection des côtes atlantiques lui valut, à l'occasion de la réorganisation de la marine de guerre française, que la Bretagne fût soustraite au commandement du vice-amiral de France pour être placée sous celui du Grand Maître de l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel qui en tenait lieu pour cette Province.

Saint-Lazare et la Compagnie des Indes siège à Pondichéry : dès 1665, François Martin crée les premiers comptoirs de la Compagnie Royale des Indes Orientales à Surate et Masulipatam et rejoint Pondichéry qui devint le siège de cette Compagnie en 1676. Pour son action contre les Anglais et la défense des comptoirs, il fut fait chevalier de Saint-Lazare en 1701. En comptant François Martin, trois gouverneurs successifs de Pondichéry furent chevaliers de l'Ordre. Il y eut également quatre chevaliers de Saint-Lazare qui exercèrent des fonctions importantes au sein de cette Compagnie.

La démission du marquis de Nerestang pour raison de santé en 1673, puis le décès en 1691 du marquis de Louvois qui lui avait succédé comme « Vicaire Général de l'Ordre », vinrent compromettre l'essor de l'Ordre dont le Grand Chapitre avait d'ailleurs voté en 1680 sa réorganisation et son rattachement à la Couronne de France. Louis XIV récupéra ainsi la charge de Chef d'Escadre de Bretagne pour la réintégrer à la Marine royale. Il nommera à la Grande Maîtrise Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau (1693-1720).



Le marquis de Dangeau

Le XVIIème siècle fut sans conteste, en France, la période phare de l'Ordre, en particulier de sa Marine. Pourtant, le rôle de Saint-Lazare au plan maritime et ses liens étroits avec la Marine de guerre française sont, aujourd'hui, injustement oubliés y compris, hélas, par la Marine nationale.

Nous proposons ci-dessous la reconstitution iconographique (par IA) d'un navire de l'Ordre, battant son pavillon, tel qu'il pouvait se présenter au XVIIème siècle.



5- La Marine de l'Ordre au XVIIIème siècle

La Guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) et notamment les batailles de Höchstädt (1703 et 1704), de Ramillies (1706), de Malplaquet (1709) influèrent sur les finances royales comme sur celles de l'Ordre et le marquis de Dangeau ne convoqua un chapitre qu'en 1713. Dans les années qui suivirent, l'Ordre subit diverses spoliations mais continua d'assumer son service, notamment en visitant avec une chaloupe équipée à ses frais les vaisseaux accostés dans le port de Marseille.

Des chevaliers de Saint-Lazare, prirent part à la Guerre d'indépendance américaine (1776-1783). Parmi eux, citons : le marquis de Vaudreuil, lieutenant général des Armées Navales, le marquis d'Amblimont, chef d'escadre sous les ordres de l'amiral de Grasse, ainsi que le comte Joseph de Damas, aide de camp du général de Rochambeau.

Rappelons aussi l'engagement, en 1780, du navire de l'Ordre *Le Notre-Dame du Mont-Carmel*, bâtiment espagnol ancré à Brest et les opérations conjointes avec la Marine royale contre l'Angleterre dans les Caraïbes et aux Indes.

Lors de la Révolution française qui, comme l'on sait, supprima les Ordres chevaleresques et les Ordres religieux et confisqua leurs biens, les chevaliers de Saint-Lazare subirent des persécutions au même titre que nombre de leurs

homologues, officiers de la Marine royale. Nombreux furent ceux qui s'engagèrent dans l'Armée Catholique et Royale ainsi que dans l'Armée des Princes. Ils prirent notamment une part importante au sein du Corps Royal de la Marine qui avait intégré cette Armée.

6- Les chevaliers marins du XIXème siècle à nos jours

Comme pour l'Ordre de Malte avec la prise de l'île par Bonaparte en 1798 et l'exil des chevaliers, la Révolution puis le Premier Empire mirent un terme définitif à la dimension maritime de l'Ordre de Saint-Lazare même s'il fut rétabli par Louis XVIII, comme aussi tous les Ordres religieux.

Toutefois, la tradition navale perdura à travers ceux des chevaliers qui furent officiers de Marine et, pour un grand nombre, s'illustrèrent à ce titre au cours du XIXème puis du XXème et des conflits qui y éclatèrent. Parmi eux, citons :



- L'amiral Hamelin (reçu en 1858)



- L'amiral Bouët-Willaumez (reçu en 1858)



- L'amiral Lacaze (reçu en 1910)



- Emile Bertrand de La Grassière (reçu en 1928) capitaine de vaisseau (frère de Paul Bertrand de La Grassière, reçu en 1927, Grand Capitulaire, également croix de Malte ; assistant juridique dans l'Administration de la Marine).



- Le capitaine de frégate Jean des Courtils de Bessy (reçu en 1930, issu de l'une des deux familles titulaires d'une commanderie héréditaire de l'Ordre, créées au XVIIIème siècle).



- Le capitaine de corvette comte Jean de Galard de Brassac de Béarn (reçu en 1941, aussi Bailli Grand- Croix de Malte)

- Etienne Grenier de Monner (reçu en 1945)

- Le capitaine de frégate Alain Mengin-Lecreulx (reçu en 1954)

En ce début de XXIème siècle, les chevaliers (ou dames) de l'Ordre qui sont aussi officiers de Marine, d'active ou de réserve, maintiennent vivante la tradition navale de l'Ordre. Citons le commandant Yann Cariou, qui a été le premier commandant de l'Hermione, fait chevalier de Saint-Lazare en 2015.

Quelques exemples de navires baptisés du nom de l'Ordre ou de chevaliers de l'Ordre

I- Navires de l'Ordre : 10 frégates parmi lesquelles :

- Le Saint-Lazare, en 1666
- Le Nerestang, en 1666
- Le Notre-Dame du Mont-Carmel, en 1666 ; 1703 ; 1707 ; 1780

II- Marine de guerre française :

- Le Coëtlogon : un aviso à vapeur sous le Second Empire ainsi qu'un croiseur en 1888
- Le Châteaurenault : un croiseur rapide en 1898

Sources bibliographiques

- « *Histoire de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem* » par Gautier de Sibert (1772), réédité aux Editions Slatkine Genève-Paris 1983
- « *Les chevaliers et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem de 1789 à 1930* » par S.E. le Grand Bailly Guy Coutant de Saisseval, (publication interne à l'Ordre) 1984
- « *Les Hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem, histoire et présence de la chevalerie* » Revue Connaissance des Religions spécial hors-série septembre 1990, BP 32, 77212 Avon cedex
- « *L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, la chevalerie au service des lépreux* » par Jean-Luc Alias, Editions Cheminements 2008
- « *L'action maritime de l'Ordre de Saint Lazare* » conférence présentée par le comte Jean-Louis Bichon de Rabeau Chevalier Grand-Croix (Groupe d'Etudes et d'Histoire de l'Ordre) 1978
- « *Histoire maritime de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem* » par le comte Olivier Chebrou de Lespinats, Chevalier-Commandeur, Cercle Sancti Lazari (Cercle de Recherches Historiques sur l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem) Vol. II 2012

Remerciements : Nous tenons à remercier nos prédécesseurs dans cette recherche car leur travail nous a permis d'approfondir le nôtre ainsi que Google et Wikipedia pour leur contribution au devoir de mémoire.



Illustration de couverture : bataille navale de Lagos qui eut lieu pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (ou guerre de Neuf Ans), en 1693 près de Lagos en Algarve (Portugal). Elle opposa victorieusement la flotte française, commandée par Tourville à l'escorte anglo-hollandaise d'un important convoi à destination du Levant, et commandée par l'amiral anglais George Rooke et l'amiral hollandais Philips van der Goes